

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



L'amour en souffrance ou la dérive des sentiments A need for love: feelings gone awry El amor sufriente o los sentimientos a la deriva

Léon Bernier, Anne Morissette et Gilles Roy

Numéro 27 (67), printemps 1992

L'individu, l'affectif et le social

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033858ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033858ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bernier, L., Morissette, A. & Roy, G. (1992). L'amour en souffrance ou la dérive des sentiments. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (27), 101-115.
<https://doi.org/10.7202/1033858ar>

Résumé de l'article

Reprenant une partie des analyses réalisées dans le cadre d'une étude sur la fugue chez les adolescents, l'article s'attarde à déceler l'origine socio-affective du geste telle qu'elle est imbriquée dans différentes trajectoires familiales et sociales repérées dans les témoignages de fugueurs. Le résultat de cette démarche de sociologues, construite suivant le point de vue des acteurs, est moins une sociologie de la fugue qu'une socio-critique de la famille et des rapports de parenté-filiation.

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'amour en souffrance ou la dérive des sentiments

Léon Bernier, Anne Morissette et Gilles Roy

Renvoyant à l'individu dans ce qu'il a de plus personnel et de plus intime, l'affectif a pu jouir à bon droit, jusqu'ici, du respect et de la protection accordés collectivement à la vie privée, avec les limites légales et déontologiques que cela impose aux chercheurs et aux praticiens des sciences humaines. Ne pouvant, comme les psychologues, justifier une intrusion dans l'intimité des personnes par les exigences d'une intervention thérapeutique, les sociologues ont eu tendance à considérer l'affectif comme un sujet tabou et à se garder d'en traiter, même sous le sceau de la confidentialité, fût-ce dans ses manifestations les plus ouvertes et les plus ostensibles. Cette distance pudique que la plupart des sociologues ont toujours maintenue, même en abordant un thème comme l'état amoureux (Kruithof, 1979), pourrait bien tra-

duire non pas tant un manque d'intérêt qu'une limitation consentante du champ d'extension auquel peut prétendre une stricte pratique de recherche.



Or, paradoxalement, l'institutionnalisation grandissante des sciences humaines, avec la multiplication des outils et des pratiques d'intervention reposant sur des savoirs objectivés produits et

construits par nos disciplines, commande aujourd'hui une autre attitude, nous amène à tenir compte de l'affectif en tant qu'indicateur de limites à l'application d'une lecture purement objective des conditions de vie et des conduites des individus.

La démarche de recherche à laquelle fait référence le présent article s'inscrit dans cette perspective. Portant sur la fugue chez les adolescents, elle concerne une conduite qui peut donner lieu à une intervention des services sociaux lorsqu'on a de bonnes raisons de croire que « la sécurité ou le développement de l'enfant (pris ici dans le sens d'individu mineur) peut être considéré comme compromis »¹.

Bien sûr, la fugue n'est pas un phénomène isolé et se situe souvent, comme le confirme d'ailleurs notre étude, dans un ensemble de

« troubles de comportements » tels l'absentéisme scolaire, l'indiscipline, le refus d'obtempérer aux directives des parents, la consommation de drogue et d'alcool, les pratiques sexuelles précoces, la fréquentation de gangs ou de gens plus vieux. Elle peut être aussi associée à des conduites déviantes comme la prostitution, le vol, le trafic de drogue, différentes formes de violence et de criminalité. Elle peut enfin déboucher parfois sur l'errance, la marginalité et la condition de sans-abri. C'est souvent un ensemble de conduites symptomatiques, plus qu'un comportement isolé comme la fugue, qui contribue à la classification d'un jeune dans la catégorie « mésadapté socio-affectif » et à son inscription éventuelle dans un programme de réadaptation.

Dans les sociétés actuelles, où l'intervention psychosociale n'est plus tant affaire de bonne volonté que d'expertise, où les institutions de prise en charge ne visent plus à se substituer à la famille mais à exercer un rôle supplétif qui se veut limité et transitoire (Mercier, 1990), ce n'est pas tant le manque d'objectivité et d'extériorité des procédures d'évaluation de cas qui est à craindre, que la puissance même du diagnostic objectif, avec le poids démesuré qu'il en vient à prendre face à la parole (ou au silence) de l'individu sous évaluation. L'institutionnalisation des

sciences humaines contribue en effet à tisser autour des individus un filet de savoir sans failles qu'il devient impérieux de contrebalancer, de l'intérieur même des sciences humaines, par un effort systématique d'attention et de sensibilisation au point de vue personnel des acteurs².

En utilisant l'approche des récits de vie pour aborder le phénomène de la fugue chez les mineurs, c'est à cet impératif que nous avons voulu répondre, en ayant comme objectif de comprendre ce qu'un tel geste « veut dire » pour ceux et celles-là même qui le posent. Sans chercher à donner raison aux fugueurs, il nous est apparu dès l'abord qu'on ne pouvait (pour reprendre une expression chère à Bourdieu) « rendre raison » d'une conduite comme la fugue sans en reconstituer la trame subjective autant qu'objective, c'est-à-dire sans retracer, en deçà de la genèse sociobiographique de l'événement, celle des émotions qui en constituent le sens. Abordant la fugue non pas sous l'angle d'une problématique de la déviance, mais comme l'expression d'une individualité en souffrance, c'est à partir du diagnostic émotif (Bernier, 1990) que chaque histoire de fugueur porte sur la position sociale d'enfant mineur que nous avons cherché à construire notre compréhension sociologique du phénomène. Le résultat de la démarche est moins une sociologie de la fugue qu'une sociocritique de la famille et des rapports de parenté-filiation.

L'ensemble de l'étude s'appuie sur les témoignages de 45 jeunes, 27 garçons et 18 filles, âgés pour la plupart de quinze à dix-huit ans et ayant fait l'objet d'une intervention sociale ou d'une prise en charge, soit en services externes, soit en centre de réadaptation. La majorité de ces

jeunes avaient fait au moins une fugue du domicile familial et les autres au moins une fugue du milieu de placement³. Le parcours d'analyse présenté ci-dessous s'attarde à déceler l'origine socio-affective de la fugue, telle qu'elle est imbriquée aux différentes trajectoires familiales et sociales décrites dans les témoignages de 19 jeunes garçons rencontrés dans un même établissement de garde fermée. Cette démarche de compréhension fait voir la fugue comme un geste généralement ambigu et fortement chargé d'affects, où le jeune affirme sa dépendance filiale en la niant et recourt à une stratégie de rupture apparente pour indiquer un désir (un besoin ?) d'attachement. Notons que les jeunes seront désignés ici par des pseudonymes.

La condition d'orphelin et la quête du parent mythique

Une première trajectoire familiale apparaissant dans les témoignages est celle d'adolescents dont le récit met en évidence leur refus d'assumer subjectivement leur condition d'orphelin ou de quasi-orphelin. Ayant encore au moins un parent vivant, ces jeunes ont dû faire l'objet, plus ou moins tôt dans leur vie, d'une prise en charge par les services sociaux en raison de l'incapacité ou de l'incapacité du parent gardien (le père dans trois cas sur quatre) à remplir son rôle adéquatement. Trois des quatre récits présentant ce profil, soit ceux d'Alain, de Serge et de Denis, mettent en évidence les difficultés particulières que semblent rencontrer les pères responsables de familles monoparentales devant la nécessité de pallier l'absence de la mère, que cette absence soit due à un décès (Serge) ou à un abandon (Alain et Denis). Dans les trois cas, les dif-



difficultés ne tenaient cependant pas exclusivement à l'absence de la mère, mais aussi à d'autres facteurs, soit l'importance de la charge familiale (famille de huit enfants dans le cas de Serge), l'isolement et les conditions matérielles de pauvreté (dans le cas d'Alain) ou l'absence du père lui-même pour cause d'incarcération (dans le cas de Denis). Le cas de Vincent est un peu différent. Né d'une mère célibataire, il a été placé en famille d'accueil à l'âge de deux ans avant d'être pris en adoption à l'âge de quatre ans, suite à l'incarcération (pour infanticide) de sa mère biologique.

Corrélatrice à un placement préventif qui était destiné à soustraire l'enfant aux effets potentiellement négatifs d'un encadrement familial déficient, la fugue, dans l'histoire de ces quatre jeunes, ne paraît qu'indirectement reliée aux problèmes familiaux et renvoie plus directement au sentiment éprouvé par ces jeunes d'avoir été dépouillés d'une part d'eux-mêmes en étant séparés de « leur » famille d'origine.

Chez Alain, dont le placement eut lieu à la demande de sa sœur aînée lorsqu'il avait douze ans (« c'est ma sœur qui avait porté plainte parce qu'elle disait que j'étais pas bien chez nous »), le désir de fuguer se manifeste presque aussitôt, et le comportement de fugue s'installe très vite comme

une habitude ou, pourrait-on dire, comme un mode d'adaptation de l'adolescent à la situation non choisie et jamais véritablement assumée du placement. Chez ce jeune quasi-orphelin, la fugue paraît résulter directement de la décision du placement, et se présente comme un refus de vivre en situation de placement. Chez Denis, Serge et Vincent, tous trois placés avant l'âge de cinq ans, le mode d'apparition de la fugue est différent et fait suite à une période vécue apparemment en toute quiétude et dans une relative harmonie avec la (les) famille(s) d'accueil (Denis et Serge), ou la famille adoptive (Vincent). La fugue n'a pas, chez eux, le caractère d'une réaction immédiate et spontanée d'opposition au placement lui-même, mais survient plutôt comme un produit dérivé de la prise de conscience de leur condition d'enfant placé. Ce qui semble ici à l'origine de la fugue (et des autres troubles de comportement), c'est moins le contexte immédiat dans lequel ces jeunes étaient placés qu'une « confusion d'identité » induite ou éveillée en eux par le souvenir de leur origine. Le témoignage de Serge est à cet égard tout à fait explicite :

Ma première fugue, j'avais sept ans. J'étais dans une famille d'accueil. C'était une famille unie. Ils avaient un petit enfant naturel de deux ans plus jeune que moi, et ils m'avaient pris. J'ai été à peu près deux ans avec eux. Je m'y sentais bien, j'étais bien, j'avais tout ce que je voulais. J'avais été comme adopté par eux-autres. Pendant ce temps là, je continuais à voir mon père (biologique), et moi, je cherchais qui était mon vrai père dans tout ça... Je fuguais pour aller voir mon père, et j'essayais de trouver qui était qui. Et ça ne venait jamais, ça fait que je fuguais tout le temps. À un moment donné, mon père adoptif s'est décidé et il a dit « vu qu'il n'est pas prêt à rester avec nous autres, on va l'envoyer ailleurs » (Serge).

S'inscrivant dans une histoire marquée par de nombreuses ruptures successives avec la mère, le père et plusieurs familles d'ac-

cueil, la fugue de Denis (il en a fait une seule) survient en centre d'accueil et met en évidence le drame affectif de ce jeune en quête d'une figure parentale qui se dérobe (en particulier sous les traits des éducateurs) et dont l'incarnation la plus sûre semble être encore, malgré tout, celle de son « vrai » père :

Je suis entré à l'âge de cinq ans et demi en famille d'accueil [...] parce qu'il y avait des problèmes chez nous. Ma mère est partie et mon père, bien, il était en dedans et tout. Ma mère ne voulait pas me prendre, elle ne voulait pas avoir de problèmes, mais mon père voulait m'avoir. J'ai connu plusieurs familles d'accueil, six ou sept. Dans une de ces familles, je suis resté quatre ans. Après, il ont déménagé en Ontario. Il a donc fallu que je parte dans une autre famille. Dans ma tête, c'était jamais parce que j'étais tannant qu'on se départissait de moi, c'était plutôt parce qu'ils ne pouvaient plus me garder [...] Je n'ai jamais fugué des familles d'accueil où j'étais et si j'ai finalement été placé en centre d'accueil, ce n'est pas parce que j'avais des problèmes en famille d'accueil, mais parce que j'avais des problèmes à l'école. J'ai seulement fugué une fois en centre d'accueil. J'avais dix, onze ans. À cause d'un incident, je m'étais ramassé au retrait. Je me suis dit, « je vais les faire chier, je vais fuguer, je vais m'en aller, je vais leur faire de la peine ». En réalité, ça ne leur fait pas de peine, ils s'en calcent eux-autres. Là, je suis parti, je me suis en allé sur la Transcanadienne, j'ai fait du pouce, j'étais tout fier, « tenez, mes écœurants, je vais vous faire chier et je vais aller voir mon père, lui il va me protéger et il va faire attention à moi... » (Denis).

Chez Vincent, qui n'a su que bien plus tard ce qui avait été à l'origine de la brutale séparation d'avec sa mère dans sa prime enfance, soit le meurtre par celle-ci de son frère cadet, mais conserve le souvenir d'avoir passé des moments chez sa grand-mère et ensuite ailleurs dans sa parenté avant d'être pris en adoption à quatre ans, les « problèmes de comportement » semblent avoir surtout surgi par réaction à l'attitude exagérément inquiète de ses parents adoptifs, suite aux premiers signes, chez lui, d'une crise d'adolescence.

Ce qui m'a conduit à fuir, c'est que ça ne marchait pas chez nous. Ma mère me disait tout le temps « tu rentres à neuf heures et tu fais ci, tu fais ça ». Elle me donnait du trouble. Mon père ne me parlait pas beaucoup. C'est surtout avec ma mère que ça n'allait pas. J'étais parti une journée complète. Je suis parti le matin, je suis revenu le soir. J'étais correct dans ce temps là. Je n'étais pas le genre qui volait. Je me tenais avec des jeunes, mais on n'était pas en gang. Je suis revenu chez nous, la police était déjà là, elle faisait une enquête (Vincent).

Tout semble s'être passé comme si le drame initial, en plus des traces directes qu'il avait laissées chez l'enfant, avait eu pour effet de fausser la relation de Vincent avec ses parents adoptifs qui, parce qu'ils connaissaient ses « antécédents », ont pu voir des signes de déviance là où il n'y avait peut-être qu'une prise normale d'autonomie. Rétrospectivement (c'est-à-dire après un périple marqué par la toxicomanie, la délinquance et plusieurs ordonnances successives de placement), Vincent croyait qu'il aurait été préférable pour lui qu'on l'informe plus tôt sur ses origines :

Mes parents adoptifs ont toujours été corrects avec moi. Je suis un enfant gâté. Ma mère me donnait tout ce que je demandais. Je les considérais comme mes vrais parents. Mes contacts avec eux s'améliorent maintenant, mais quand j'étais chez nous, il n'y avait aucun contact. J'étais jamais chez nous. Je voulais rien savoir. Moi, la société, c'était dehors. Je me foutais de tout. Je faisais ce que je voulais faire. Mais aujourd'hui, j'ai appris beaucoup de choses. Je savais que j'avais été adopté, mais

j'ai eu des nouvelles de mes vrais parents seulement récemment. C'est là que j'ai su pourquoi mes vrais parents m'ont laissé, que ma mère avait été en prison parce qu'elle avait tué un de mes frères [...] Ça aurait pu tomber sur moi aussi, elle l'a tué il avait six mois, et moi, j'avais deux ans et demi [...] J'ai su que j'avais une sœur et une demi-sœur [...] Mes parents adoptifs n'ont jamais voulu rien me dire. C'est un mauvais règlement. Quand tu adoptes un jeune, tu devrais lui dire ce qui en est de ses vrais parents, où ils sont rendus... (Vincent).

Avant d'aborder un autre ensemble de témoignages, on peut s'arrêter à un cas transitoire, celui de Jacques, qui montre jusqu'où peut se rendre l'acharnement d'un jeune désireux d'échapper à la condition de quasi-orphelin, condition résultant pour lui d'une décision, sans doute objectivement justifiable, prise par la cour de donner la garde exclusive des enfants au père au moment du divorce des parents. Le cas de Jacques illustre une fois de plus la difficulté des pères chefs de famille monoparentale à maîtriser cette situation et montre une tendance de ceux-ci à s'en remettre plus facilement à des tiers pour assumer la garde véritable des enfants. Il faut reconnaître que la charge était plutôt lourde puisqu'elle impliquait la garde de cinq enfants.

La première fugue que j'ai faite, j'avais à peu près douze ans. J'étais placé chez ma marraine. La raison de ma fugue, c'est que je voulais revoir ma mère. Ça faisait cinq ans que je ne l'avais pas vue parce que mon père avait la garde légale et ne voulait pas que j'aie la voir. Je me suis poussé. J'ai essayé de la voir, mais je ne l'ai pas trouvée. Je n'avais pas son adresse, mais je savais à peu près où elle restait parce que j'y avais déjà été avec une de mes sœurs. Mais je ne m'en suis pas rappelé. J'en ai fait une autre, avec mon chum, et j'ai essayé encore d'aller voir ma mère mais je ne l'ai pas trouvée cette fois-là non plus. J'en ai fait une autre, mais tout seul. Je me suis arrêté chez une de mes tantes, je lui ai dit que je m'en allais voir ma mère. Je lui ai conté une pipe en disant que ma marraine était au courant. Elle m'a donné l'adresse et m'a montré comment m'y rendre. Je me suis rendu chez elle, j'ai cogné, elle ne me reconnaissait pas ! Ça

faisait cinq ans que je ne l'avais pas vue, j'arrive là, je cogne, et elle ne savait pas qui j'étais. J'ai dit : « Je suis Jacques ». Elle a dit : « tabernacle ». En cinq ans, on change pas mal. [...] Donc, la première fois que je me suis poussé, ça a duré une journée, la deuxième à peu près une journée et la troisième, je suis resté chez ma mère. Ma marraine voulait que je revienne chez elle. Mais moi je suis resté chez ma mère. Et deux, trois mois après, ma mère est passée en cour pour demander ma garde légale et elle l'a obtenue. Mon frère aussi il s'est poussé. Il restait chez la sœur de l'ancienne femme de mon père. En fait, on est cinq enfants et on s'est tous poussés parce qu'on voulait voir notre mère (Jacques).

Ce que ces cas mettent en évidence, c'est la force quasi irrésistible⁴ que paraît exercer la famille d'origine sur un jeune qui, pour une raison ou une autre, en a été séparé, force presque aveugle qui semble largement indépendante des conditions de vie concrètes rencontrées par le jeune dans le milieu substitut ainsi que des « caractéristiques objectives » du milieu que le jeune cherche explicitement ou implicitement à retrouver, comme si le fait d'en être séparé contribuait à la reconstruction mythique du milieu d'origine. Au delà des cas concrets évoqués, il semble bien que nous soyons là devant l'une des structures fondamentales de la fugue, structure qui fournit d'ailleurs un canevas explicatif de base pour bon nombre de fugues du milieu de placement, qu'il s'agisse d'une famille d'accueil, d'un foyer d'accueil ou d'un centre de réadaptation. Cette structure renvoie à la tendance (qu'on a d'ailleurs l'habitude de tenir pour acquise tellement elle nous semble aller de soi) du jeune qui n'a pas encore atteint l'âge et les conditions d'être autonome à vouloir vivre de préférence avec « les siens ».

Cela n'exclut pas la possibilité qu'un jeune puisse trouver ou ait à cœur de trouver un milieu de vie adéquat ailleurs que dans sa famille, ni celle que certains en

viennent à vouloir rompre avec des parents qu'ils ne considèrent, alors, plus comme « les leurs ». Mais la renonciation au « rêve familial » ne semble jamais être un processus facile, comme en témoigne la présence persistante, chez la plupart des jeunes placés en milieu substitut ou supplétif⁵, d'une sorte de « loi d'attraction » du milieu d'origine ayant tendance à survivre in extremis aux failles et faiblesses des liens parentaux. À cet égard, la fugue (tout au moins les premières fugues) du foyer familial revêt rarement le sens d'une rupture finale et définitive et véhicule généralement toute l'ambiguïté d'un geste posé a contrario, avec toute la douleur que cause une déchirure.



L'enfant victime ou la douloureuse renonciation au rêve familial

Parmi les facteurs néanmoins susceptibles d'affaiblir, au point même d'annuler, la force d'attraction et le pouvoir d'attrait du milieu d'origine, on peut signaler la violence (physique et psychologique) et la négligence parentale, les deux réalités allant d'ailleurs souvent ensemble.

Précisons d'abord que si la violence familiale n'est pas le fait exclusif des pères, elle se révèle, dans les témoignages recueillis, comme un phénomène à dominance masculine. Si l'on en juge

par la fréquence avec laquelle cette violence paternelle est signalée et mise en rapport avec la fugue chez les garçons, il semble également que la brutalité et la hargne des pères (dans certains cas des beaux-pères) aient tendance à s'abattre tout spécialement sur les garçons⁶.

Cette violence familiale, en arrière-fond de plusieurs récits de fugue, varie cependant en type et en degré. S'il est parfois difficile de bien démarquer violence, dureté des mœurs et sévérité, il est d'abord des situations non équivoques où la violence physique constitue un fait brutal amenant l'enfant à devoir fuir pour des raisons d'abord de survie. Les cas de Rock et de Pierre appartiennent à cette catégorie. Dans leurs témoignages respectifs, les deux adolescents font la description de pères non seulement violents, mais incestueux, ayant d'ailleurs fait l'objet, pour ces raisons mêmes, d'accusations et de condamnations en justice, non sans avoir causé auparavant des traumatismes profonds à leur entourage. Dans les deux cas, la violence du père aura non seulement donné lieu à des fugues du foyer familial, mais à divers troubles de comportement qui, en plus de l'absence ou de l'incapacité de la mère, auront compté dans la décision du placement.

J'ai fait une fugue de chez mon père. C'est mélangé mon affaire. Vers cinq, six ans, je suis resté avec ma mère. Mais vers onze ans à peu près j'ai été chez mon père. Mon père vit tout seul. C'est dans l'année et demie que j'ai vécu avec lui que j'ai fugué. Je n'étais plus capable de vivre là. Il me battait et tout... Je suis parti. J'avais douze ans. J'ai fugué pendant l'école. La police m'a pogné, j'étais couché dans un bloc. Je ne voulais pas rentrer. Ils m'ont ramené chez mon père. Ensuite j'ai été mis en protection mais pas rien que pour ça. Il a fait de l'inceste, lui. C'est un fou ! Il est en tôle présentement (Rock).

Je me suis toujours bien entendu avec ma mère. C'est avec mon père que ça ne marchait pas. Ma mère non plus ça ne marchait

pas avec mon père. À un moment donné, ça s'en venait grave avec lui. Il buvait trop, deux caisses de 24 par jour. Il était tout le temps saoul. Il se levait à deux heures du matin, il mettait la musique au bout, c'était le « free for all » dans cette maison-là. Il était dangereux. Ma sœur, mon frère et moi, il nous faisait des agressions sexuelles. J'avais peur de mon père, donc je fuguais. J'ai fugué souvent de chez nous. Il était dangereux. C'est pour ça que ma mère a décidé de me mettre dans un centre. On a tous été dans un centre. On est une famille pas mal d'enfants martyrs [...] J'ai été placé aussi parce que je commençais à faire des mauvais coups (Pierre).

Si le placement aura objectivement servi à libérer ces jeunes de la présence dangereuse et traumatisante du père, ceux-ci ne l'auront pas moins vécu et subi, du moins au début, comme une injustice et une punition. Le milieu de placement aura aussi été pour eux le lieu et l'occasion de laisser libre cours à leur révolte contenue. Fils de pères dangereux, ils auront eux-mêmes été, chacun à leur manière, des adolescents dangereux, l'un en jouant les durs dans les diverses institutions qu'il aura successivement fréquentées, l'autre en devenant pyromane après son envoi en milieu psychiatrique. Les deux n'auront cessé de fuguer qu'après leur arrivée en centre fermé ; là, l'âge aidant sans doute aussi, ils semblent être parvenus à se délester un peu du poids de leurs origines, à faire le deuil de la famille, et à commencer à se reconstituer tant bien que mal une identité personnelle à même les ressources du milieu de placement.

Comme nous l'avons dit, la limite entre brutalité et sévérité est parfois difficile à établir, tout comme peuvent parfois se confondre chez un jeune la peur des coups et la peur d'être puni. Le témoignage de Sébastien offre un bel exemple de cette ambiguïté, présente aussi chez d'autres, mais qui paraît amplifiée chez lui par la double transition culturelle et familiale qu'a connue ce fils d'immi-

grés, ayant vécu une séparation parentale aussitôt suivie d'une reconstitution d'union. Si les premières fugues du foyer familial sont chez lui explicitement associées à la peur d'être battu (par sa mère, mais surtout par son beau-père), ce que son récit met en évidence et en accusation c'est, au delà d'un cas de violence familiale, la dureté des mœurs, reliée à une conception très autoritaire de l'élevage des enfants, qui continue à prévaloir dans certains milieux et certaines communautés.

Ma mère avait divorcé et c'est comme si elle avait eu un choc. Depuis ce temps-là elle me battait. Mon père, mon vrai père, lui ne me battait jamais. C'est depuis que mon père avait divorcé d'avec ma mère qu'elle avait commencé à me battre comme une folle... J'avais peut-être six, sept ans. C'est là qu'elle a rencontré mon beau-père. Chaque fois que mon beau-père était là, elle me battait. [Après leur mariage], mon beau-père cherchait tous les prétextes pour me battre. Je ne faisais rien et il me battait. Des fois je faisais vraiment quelque chose [manquer l'école] mais c'était pas une raison pour me tuer... À cause de ça, je fuguais tout le temps. Moi, quand je fuguais, c'était parce que je savais que j'avais fait quelque chose. Je me disais « au lieu d'aller me faire battre, j'aime mieux partir... ». C'était tout le temps parce que j'avais peur de me faire battre [...] J'ai fait ça au moins une vingtaine de fois. J'allais tout le temps m'asseoir devant le poste de police et j'attendais (Sébastien).

Trois sentiments nouveaux apparaissent donc simultanément dans sa vie, la peur d'être battu, le sentiment d'abandon par le

père, le sentiment de rejet par la mère. Et ce n'est pas tout. En séjour prolongé dans le réseau de la famille élargie, Sébastien rencontrera cette fois la violence familiale érigée en système et n'échappera pas, à l'âge où se forment les premières identifications, à l'effet de « socialisation » du milieu ambiant. À force de subir et de voir la violence, il deviendra lui-même violent et la peur, peu à peu, fera place à l'agressivité, ce qui, en plus des fugues répétées, précipitera la demande de placement. L'histoire de Sébastien est marquée par de nombreuses fugues, fugues du foyer familial d'abord, fugues ensuite des différents milieux de placement : famille d'accueil, foyer d'accueil, centres ouverts, centres fermés. Motivées au départ par la peur d'être puni, elles le seront ensuite par la rage, que contribuera à entretenir et même à amplifier son passage en institution. Jouera aussi à un moment donné la frustration d'être privé de la fréquentation de ses amis qui, tout au long de l'adolescence, constitueront, plus que sa famille, son véritable groupe de référence et d'identification culturelle.

Louis et Guy évoquent aussi la sévérité du père comme l'un des motifs qui les ont poussés à fuguer.

Je suis parti environ douze fois de chez nous. Ma première fugue, j'avais neuf ans. J'avais brisé une vitre chez nous et j'avais peur de me faire gueuler par mon père. J'étais parti 48 heures [...] Je fuguais à cause de toutes les petites bêtises que je faisais chez nous et parce que j'avais peur de la réaction de mon père (Louis).

Ma mère s'est séparée d'avec mon père j'avais sept ans. J'ai été placé dans la famille de mon père. Après ça, je voyais ma mère environ une fois par semaine, mais quand je la voyais, c'était parce que j'allais passer une journée chez elle... Elle me donnait de l'argent mais elle ne s'occupait pas de moi. Moi, à cet âge-là, c'était pas de ça que j'avais besoin, de l'argent. Chez mon père, c'était sévère. Je ne mangeais pas des volées, mais il m'envoyait souvent dans

ma chambre. J'ai déjà passé une semaine dans ma chambre. Quand je faisais de quoi de pas correct, mettons que j'allais pas à l'école ou que j'avais pris de la dope, je savais que mon père m'enfermerait dans ma chambre. Dans ce temps-là, j'aurais mieux aimé ne pas rentrer. J'étais pas bien chez mon père. Ça fait qu'à un moment donné j'ai décidé de m'en aller. J'ai fugué parce que je trouvais ça dur chez nous. Je suis parti, j'avais treize ans la première fois. Je me suis en allé chez un de mes oncles du côté de ma mère. Personne ne savait que j'étais là. J'étais bien. Ça ne l'aurait pas dérangé si j'avais voulu rester avec lui de manière permanente. Mais mon père ne s'entend pas bien avec cet oncle-là et je ne voulais pas qu'il s'en prenne à lui (Guy).

Chez ces deux jeunes aussi, la peur d'essuyer la sévérité du père n'est pas seule en cause mais apparaît plutôt comme l'élément déclencheur, ou le prétexte attendu, qui vient faire éclater un trop-plein de douleur et de révolte contenue face à des conditions de vie familiale que ces jeunes n'ont pas choisies mais dont ils auront eu à subir directement les conséquences. Témoins de la discorde conjugale de leurs parents, les deux auront vécu durant l'enfance des événements qui ont fortement ébranlé leur sécurité affective et émoussé leur sentiment de confiance envers le père et/ou la mère en tant qu'individus et en tant que dépositaires de la fonction parentale. Cette érosion de la confiance est particulièrement explicite dans le témoignage de Louis, qui reproche à ses parents de lui avoir fait porter tout le poids de la duplicité de leur relation.

Il y a bien des situations qui me rendent agressif [...] C'est une maison de menterie. Ma mère, elle, ne sait pas ce qui se passe avec mon père, mon père, lui, ne sait pas ce qui se passe avec ma mère. Et c'est moi qui suis pogné avec ça tout seul [...] Mon père travaille pour une compagnie, mais d'après moi, il ne fait pas juste ça. J'ai pas de preuve, mais d'après moi... il a une gamique dans la drogue [...] Ma mère, elle, sort avec un autre gars et mon père est trop innocent pour s'en rendre compte. Et moi, ça, ça me met bleu [...] Les premiers temps, je ne m'étais pas aperçu de ce que ça me faisait. C'est plus tard que je m'en suis rendu compte. Ça a changé bien des

affaires chez nous. C'était plus vivable. Moi, j'en veux plus à ma mère qu'à mon père. À un moment donné, j'ai voulu les tirer. Ils l'ont su par la travailleuse sociale (Louis).

Le cas de Guy met quant à lui en évidence une fois de plus le peu d'aptitude des pères, lorsqu'ils se retrouvent seuls, à assumer la garde, à reconstituer pour l'enfant un milieu familial adéquat et satisfaisant, en particulier au plan affectif. Déjà meurtri par l'absence de la mère, Guy n'aura pu supporter une présence toujours revêche du père. En fuguant de chez ce dernier, il aura en quelque sorte emboîté le pas à sa mère, lui donnant par le fait même implicitement raison (même s'il lui en voulait) d'avoir quitté un milieu familial mortifère.

Réponse à l'autoritarisme excessif et surtout, dans le cas de Louis, à l'autorité jugée illégitime du père, la fugue du foyer familial paraît donc s'inscrire, chez ces deux jeunes, dans un processus plus profond d'autonomisation par rapport à un milieu familial qu'ils en seront venus à renier. Passant par un ensemble de manifestations de déviance (drogue, vols, port d'armes) qui n'aura pas manqué de les conduire en centre d'accueil, ce processus de distanciation et de deuil les aura amenés d'abord à renoncer assez facilement à toute forme de cohabitation avec l'un et/ou l'autre parent et aussi, mais beaucoup plus graduellement, à marquer face à ceux-ci une distance psychologique et affective qui leur aura permis, au seuil de la majorité, de connaître un certain apaisement.

J'essaie quand même de régler certaines choses par rapport à mes parents. Je ne veux plus entrer dans leur vie personnelle. Avant, j'étais trop dans leur vie personnelle. Mais là, je ne le suis plus. J'essaie de garder le contact avec eux-autres et j'essaie de régler certaines choses. Si mon père vend de la drogue, ce n'est plus mon problème, si ma mère a un amant, ce n'est plus mon problème, c'est le leur (Louis).

Des fois je les appelle, mais c'est pas une relation comme quoi j'irais passer une journée chez eux. Je ne veux pas qu'ils viennent me chercher ici, c'est moi qui prends l'autobus, je veux rien leur demander. Comme ça, j'aurai pas de problèmes. Mes parents ne viennent pas me voir ici et moi, je me dis « ils ne viennent pas me voir bien, moi non plus ». Je vais aller chez eux une heure dans le gros top, parce que je ne m'entends pas bien avec eux-autres. Ma mère, c'est que je ne la vois pas souvent, ça fait que je me sens mal à l'aise avec elle. Mon père, c'est différent. Il a rencontré une autre femme et il a un autre petit, ça fait que moi, je suis un peu... C'est sûr que je suis encore son gars, mais il est avec sa femme. Ça fait deux ans qu'il ne me voit pas. Des fois je l'appelle... mais il est avec sa femme et il fait sa vie (Guy).



Ce desserrement douloureux, mais non moins impérieux, du lien filial semble aussi caractériser l'enfance et l'adolescence de Christian. Enfant battu et négligé, dernier-né et bouc émissaire d'une famille de cinq enfants où les disputes et affrontements entre le père et la mère faisaient partie du quotidien, non désiré par le père qui aurait préféré une fille et encore moins par la mère dont il dit n'avoir jamais reçu aucune marque d'affection, Christian, fils d'un père alcoolique et d'une mère dépressive, aura connu son premier placement à l'âge de sept ans, dans des circonstances qui résument bien les conditions dans lesquelles s'est déroulé son premier apprentissage de la vie.

Le premier placement, c'est à sept ans. Les cinq enfants, on a été placés parce qu'on a été battus par mon père. C'était sur un

coup de tête qu'il avait fait ça. Moi, il ne m'avait pas frappé. C'était ma sœur. Elle était plus vieille que moi, elle avait douze ans et elle avait commencé à jouer à faire de la prostitution. Mon père aimait pas trop ça. Il lui avait crissé une claque dans la face et elle avait commencé à saigner. Ils nous ont amenés à l'hôpital Sainte-Justine. Après ça, ils nous ont tous dispersés dans différents centres. Moi, ils m'ont amené dans un centre d'accueil parce que j'avais déjà commencé à me révolter, à faire des fugues et tout. J'ai fugué du centre d'accueil. Depuis ce temps-là, des fugues, j'en ai fait à peu près trois cents, quatre cents, je ne les ai pas comptées (Christian).

Capable d'identifier les déterminants sociaux et environnementaux de sa trajectoire personnelle :

Mes parents restent dans le bout du centre-ville, juste à côté du cégep du Vieux-Montréal, sur la rue Ontario. Déjà, là, c'est pas une place pour élever un enfant. T'as tout. T'as la prostitution, t'as la dope, t'as la bataille, des fous, des errants. Moi, j'ai été élevé là depuis l'âge de deux ans et ça ne m'a pas aidé [...] Mes deux sœurs sont danseuses dans un club de topless. Il y a un de mes frères qui est sur le B. S. et sur la dope (Christian).

expliquant l'engrenage de son itinéraire socio-judiciaire par l'impact, selon lui désastreux, d'une erreur d'aiguillage faite par les services de la protection de la jeunesse au début de sa prise en charge :

J'ai fait à peu près quinze centres d'accueil. Je ne sais pas pourquoi, mais ils n'ont jamais voulu m'envoyer dans un foyer de groupe. Quand j'étais jeune, ils auraient dû faire ça et en ce moment je ne serais peut-être pas ici. Ce que j'ai trouvé dommage, c'est que quand je suis arrivé à Sainte-Justine, ils auraient dû m'envoyer dans une famille. À ce moment-là, je ne faisais pas de vol, rien. J'ai commencé à faire des vols, à prendre de la dope et tout, quand j'ai été placé en centre d'accueil. C'est là que ça a commencé [...] J'ai progressé de centre en centre comme ça (Christian).

il n'est pas moins explicite sur les raisons psychologiques de ses agissements et de ses réactions au placement :

En centre d'accueil, ils ont commencé à me dire « ton caractère : t'es enfant et tout ». D'après moi, c'était normal ! J'ai sept ans, j'ai pas eu ce dont j'avais besoin dans ma

jeunesse, ça fait que j'allais chercher mon affection là. Eux-autres, ils ne l'ont pas accepté et ça m'a révolté. C'est là que j'ai commencé à fuguer (Christian).

Le refus de vivre en milieu de placement, qui prend chez lui des proportions inégales, en plus de l'exposer à tous les risques de l'errance (petits trafics ; consommation et vente de drogue ; vols à l'étalage ; affrontements intergangs et violence de rue ; vraisemblablement prostitution ; etc.), ne semble pas renvoyer, dans son cas, au pouvoir d'attraction du milieu familial (Christian s'étant vite rendu compte qu'il ne lui servait plus à rien d'y compter), mais bien à l'impossibilité à laquelle il semble s'être continuellement buté de pouvoir trouver, en institution, des adultes prêts à accepter de jouer auprès de lui le rôle de substituts parentaux.

Ce qui m'amenait à fuguer [en milieu de placement] c'était l'incompréhension, et quand j'avais besoin d'affection, ils [les éducateurs] ne m'en donnaient pas. C'était tout le temps « dans ta chambre, dans ta chambre, dans ta chambre ». Et pour moi, [fuguer] ça a toujours été une manière de me révolter parce que ça [le placement] ne réglait pas mes problèmes (Christian).

Ce que le témoignage de Christian met aussi en évidence, c'est qu'en faisant le deuil du père et de la mère biologiques, on ne fait pas nécessairement le deuil du besoin de vivre, même la majorité atteinte ou presque, un lien de

filiation symbolique avec une figure adulte. Il semble que cette éventualité (à la sortie du centre d'accueil, il devait être accueilli par un adulte qu'il avait connu lors d'une fugue, par l'intermédiaire d'un travailleur de rue) ait été dans son cas rien moins que salubre.

L'enfant négligé et le miroir du « père manquant »⁷

L'importance de la qualité du lien filial, et en particulier, pour les garçons, du lien au père, ressort également des témoignages respectifs d'Yves et de Claude. Dans les deux cas, il s'agit de jeunes chez qui la fugue est loin d'être le seul écart à la norme et s'inscrit dans un parcours d'adolescence mené sous le signe de la délinquance et de la défonce. Il s'agit aussi de jeunes qui ont eu à assumer et à soutenir une lourde ascendance de déviance et même de criminalité.

On est douze chez nous et j'ai quatre de mes frères qui se sont ramassés l'autre bord. Ma mère s'est remariée l'année passée et mon beau-père a fait 25 ans de pen. Ma famille est là-dedans la délinquance (Claude).

Chez nous, la drogue j'ai connu ça j'étais même pas au monde. Ma mère fumait, mon père sniffait trois quarts d'once par jour, il menait une christ de vie. Ça fait que quand j'ai commencé à fumer, c'était pas nouveau. Même, des fois, c'était mon père qui me fournissait. Moi, je fournissais mon père aussi. J'ai été habitué de même. J'ai été élevé de même [...] Mon frère était dans un gang de bicycle et je le suivais. Il y avait des gars des Hell's dans le gang. J'avais treize ans et j'avais du fun. [...] Mon frère, c'est un fou, il est encore plus malade que moi, mais moi je sais que je lui ressemble parce que quand j'étais jeune, moi je restais toujours avec lui. C'était mon père et ma mère, lui [...] Là, il est en prison pour 25 ans (Yves).

En première approximation, ces jeunes ne fuguent pas pour fuir le milieu familial. En ce qui les concerne, on hésite même à parler de fugue étant donné le caractère déjà passablement relâché de la surveillance parentale et le peu

d'autorité morale conservé par les parents. Venant se loger dans le prolongement d'habitudes plus ou moins tolérées et faisant presque partie des mœurs ambiantes (sorties tardives, découchage, contacts fréquents et même cohabitation avec des amis plus vieux), la fugue n'a pas, chez eux, le caractère d'un geste de fuite ou de rupture, mais apparaît plutôt comme la consécration ou le rétablissement d'une liberté de fait qui leur aura échoué par manque de repères normatifs et affectifs clairs venant des parents.

Vers douze ans je ne restais plus avec mes parents. Je restais avec mes chums en appartement. Chez nous, ça marche de même, « si tu veux t'en aller va-t-en, mais débrouille toi tout seul ». C'est ça que j'ai fait. Mon frère, c'est ça qu'il a fait aussi [...] À un moment donné, la travailleuse sociale s'est mêlée de ça et j'ai dû retourner chez nous. Ça faisait pas mon affaire, j'étais mieux seul. C'est pour ça que j'ai fugué (Yves).

Refusant, donc, de renoncer à une liberté gagnée sur les carences de leur milieu, refusant également de se soumettre à des diktats contredits par le style de vie ambiant⁸, ces jeunes fuguent, aussi, pour des raisons plus émotives et plus chargées d'affects où se révèle tout l'impact d'une présence inadéquate du père.

Sensibles à la dureté des mots et des attitudes autant qu'à la brutalité des gestes, meurtris dans leur être et non seulement dans leur corps, les deux disent avoir surtout souffert de l'incapacité ou de l'inhabileté de leur père à leur témoigner attention et affection. Même s'il est encore question de violence paternelle, on n'est plus ici dans une logique de la peur (des coups ou de la punition) mais de la blessure identitaire et narcissique, avec la perte des repères externes et internes qui l'accompagne⁹. Il est à noter aussi que l'existence d'une relation apparemment plus satisfaisante avec

leur mère, tout au moins au plan affectif sinon au plan de l'encadrement normatif, n'aura pas réussi à combler, chez eux, ce manque d'une présence positive et appréciative du père.

J'ai fait trois fugues de chez nous, de ma famille. Les parents étaient toujours en chicane et le père prenait un coup souvent. Je n'avais pas d'attention. Il fallait que je fasse de quoi pour avoir de l'attention [...] À douze, treize ans, j'étais pas une image. Je ne tenais pas en place. Je faisais des vols, je prenais de la drogue et de la boisson, j'allais à l'école mais je foutais le bordel et quand ils me mettaient dehors j'étais content [...] Chez nous, ma mère me défendait, elle me cachait parce que le père quand il rentrait, il pouvait être violent [...] Moi, je le trouvais chien. Il était jamais avec ma mère, il était toujours avec ses chums à la taverne. Je le haïssais le père, mais je ne lui faisais pas de reproche [...] Chez nous, on ne s'est jamais assis à une table pour parler. C'était toujours de la violence par dessus violence. Si le père criait trop, mon frère plus vieux et moi on lui crissait une volée, il fermait sa gueule [...] Le seul reproche que je lui faisais, c'est que je lui demandais de l'amour et il ne m'en donnait pas (Yves).

J'ai été placé la première fois à cause que j'écoutais pas mes parents. Je rentrais à l'heure que je voulais, je rentrais super tard, même que des fois je ne rentrais pas coucher. J'allais pas à l'école non plus, je faisais des vols et je prenais bien de la dope. Ma mère posait bien des questions, mais moi je ne voulais pas parler avec elle. À la place, je parlais [...] Mon père essayait de dire que c'était ma mère qui m'avait emmené là, alors que c'était lui qui me rejetait. Ma mère faisait tout pour que mon père entre en contact avec moi. Sauf que pour lui, j'étais un déchet. Je me levais le matin et il m'envoyait chier. Un gars, t'envoie pas chier ça en te levant le matin ! Je faisais rien et c'était toujours de ma faute. [Fuguer et tout le reste], c'était le moyen de montrer à mon père que je me foutais de lui... Mais, dans le fond, je ne m'en foutais pas (Claude).

Les témoignages de ces jeunes révèlent donc, avec l'inextricable mélange de haine et de besoin du père qui s'y exprime, toute l'ambiguïté du message que peut contenir la fugue, avec la confusion des sentiments qui souvent la motive. Geste apparent de rupture et de distanciation, d'abord face à la famille et ensuite face au milieu

de placement, la fugue devient tout uniment la façon, désespérée et dramatique, qu'empruntent ces jeunes pour montrer au père ce dont ils sont capables et jusqu'où ils peuvent aller (en termes de désordre et de dérèglement, plus que de distance) pour l'impressionner et l'ébranler. Est-il exagéré de dire qu'ils fuguent, avec tout ce que cela peut comporter d'écart à la norme, pour donner au père une démonstration ou, plus justement, une représentation, au sens théâtral du terme, de ce à quoi peut ressembler le fils d'un « père manquant » (Corneau, 1989) ?

Cette quête vertigineuse du père aura entraîné ces jeunes, à travers notamment un processus d'identification et de transfert autour des « modèles d'excellence » et de masculinité les plus visibles sinon les plus présents dans leur entourage, dans une course folle qui, au défi des intervenants comme du danger, les aura conduits profondément dans une délinquance gratuite et échelonnée. Après un parcours institutionnel mouvementé, entrecoupé de nombreuses fugues qui auront été l'occasion chaque fois de délits souvent graves (vols par effraction, vols de banque, usage d'armes à feu), les deux semblaient s'être quelque peu stabilisés, à la fois extérieurement (arrêt des fugues, participation au moins minimale à la vie institutionnelle) et intérieurement (formulation de projets d'avenir), moins par conviction que par essoufflement et par crainte de ce que représente, pour un jeune délinquant, l'échéance de la majorité, soit le risque de se retrouver la prochaine fois non plus en centre de rééducation mais en milieu de détention¹⁰.

Depuis que je suis ici [en centre fermé], je ne suis pas parti. [Les fugues] j'ai décidé d'arrêter ça et de passer à autre chose. Parce qu'à un moment donné, t'as pas bien le choix. Si c'est pas ici, c'est l'autre bord

[la prison]. Et ça, ça ne m'intéresse pas bien, bien (Claude).



L'enfant de la désunion et le refus d'être le laissé pour compte de l'histoire amoureuse des parents

Même si les histoires de cas examinées jusqu'ici faisaient état de carences affectives liées à une absence ou à une présence déficiente de l'un ou l'autre des parents et en particulier du père, il s'agissait de cas où la situation familiale paraissait elle-même marquée par les conditions sociales d'ensemble du milieu dans lequel ces jeunes avaient vécu leur première socialisation. Avec les récits de Marc-André, Gilles, Bertrand et Mathieu, nous trouvons une catégorie où les transformations de la structure familiale, sans être les seuls facteurs en jeu, sont encore plus directement et plus spécifiquement mises en cause.

Dans tous les cas, il s'agit de jeunes qui ont vécu une séparation plus ou moins précoce et mouvementée des parents, suivie chaque fois d'une cohabitation avec la mère (seule ou en présence d'un nouveau conjoint), d'une longue absence du père, et d'une réapparition aussi inattendue que bienvenue de ce dernier durant les mois précédant l'entrevue (à l'initiative apparemment du personnel de l'établissement où nous avons rencontré ces jeunes).

Montrant la fugue comme l'une des manifestations d'une crise émotive résultant de réorganisations familiales survenues durant l'enfance ou l'adolescence, les itinéraires biographiques de Marc-André, Gilles, Bertrand et Mathieu se révèlent aussi, avec leurs points communs et leurs particularités, comme autant de variantes de la quête du père.

Expression d'un sentiment plus ou moins confus d'être les laissés pour compte de l'histoire amoureuse des parents, la fugue, avec les échappées (dans la toxicomanie, l'absentéisme scolaire, la fréquentation des gangs, l'activité délinquante) qui chaque fois l'accompagnent, paraît traduire, chez ces jeunes, non pas tant la révolte que la détresse née de transformations du milieu familial qui auront été, pour eux, autant d'atteintes à leur sécurité affective.

Ça fait dix ans que je suis en centre d'accueil. Ce qui m'a amené là, c'est des problèmes familiaux. Avec mes parents, la relation allait mal [...] Mes parents ne restaient pas ensemble. Dans ce temps-là je ne voyais pas mon père [...] Mon père, ça fait peut-être six mois que je le connais. Il est parti quand j'avais cinq ans [...] Ma mère ne s'occupait pas de moi. Du rejet. Moi, je fuguais pour fuir la réalité. J'aimais ça prendre de la dope. Alors, je m'en allais (Marc-André).

Moi, mon histoire commence pas mal avec des fugues, des découchements. Pendant six mois, mes parents se sont séparés et moi, j'avais des troubles de comportement

comme fuguer, voler, déranger en classe, me tenir avec des éléments négatifs. La séparation, ça a amené plusieurs complications. Mais sur le coup je ne le savais pas. Je ne voyais pas ça de même. Ça m'a marqué parce que j'étais pas mal gâté. Déjà, avant, je ne voyais pas souvent mon père parce qu'il était souvent parti pour son travail. Là, je le voyais de moins en moins. Il habitait avec une autre femme. Moi j'habitais avec ma mère (Gilles).

À 9 ans, j'ai été placé à cause d'un problème familial. Ça allait mieux avec ma mère parce que mon père, lui, il me battait quand j'étais petit. Je me sauvais tout le temps de chez nous. Je ne rentrais pas aux heures prévues. J'écoutais pas mes parents, je m'en allais. Et à un moment donné, dans le temps où je suis entré en centre d'accueil, c'était des problèmes de divorce. Et ça, ça m'a joué dans les bibites. Moi, je ne le prenais pas et je les faisais baver un par un. Quand j'étais petit je n'étais pas conscient de ça, mais un peu plus tard, je suis devenu conscient que je faisais ma délinquance à cause de ça (Bertrand).

Ce qui m'a amené en centre d'accueil, c'est que je fockais l'école, j'avais des mauvaises fréquentations. Mais c'est plus des problèmes familiaux. Ça a plus commencé quand j'avais trois ans, quand mes parents se sont divorcés. C'est plus dans ce coin-là que ça a commencé, le divorce de mes parents. La délinquance, c'est aussi un peu à cause de mon beau-père, parce que pour moi, dans ma tête, il avait pris la place de mon père et ça, je ne l'acceptais pas. Je me bataillais avec lui. Ma mère voulait me placer, mais moi, j'ai eu plus de misère avec le chum de ma mère qu'avec ma mère. C'est plus ça qui a fait que j'ai commencé à faire des délits (Mathieu).

Façon de « fuir la réalité », comme le dit Marc-André, la fugue devient aussi un moyen que prennent ces jeunes pour tester le pouvoir qui leur reste d'obtenir, sinon le rétablissement de la situation familiale (réelle ou imaginaire) d'avant la rupture, du moins une preuve d'attachement et d'affection des parents.

Élément d'une stratégie amoureuse ayant pour cibles les parents, la fugue est utilisée, dans ce contexte, comme une arme émotive dont l'efficacité présumée repose à la fois sur le caractère exceptionnel du geste et sur l'inconditionnalité postulée de l'amour parental. Comme le fait

bien voir l'épisode suivant du récit de Bertrand, la fugue n'a pas, ici, la signification d'un départ, mais d'un simulacre de départ, qui a d'autant plus de chances de créer l'impact souhaité que l'événement est plausible dans la conjoncture.

Mon père m'a mis dehors de chez nous trois fois à cause de la drogue. Mais je revenais tout le temps. Il y a une soirée où j'ai voulu lui faire peur, je ne suis pas revenu de la nuit, j'ai juste voulu lui faire peur et je suis revenu le lendemain soir. Depuis ce temps-là, je n'ai plus fugué (Bertrand).

Proportionnels à son efficacité sont cependant les risques que comporte le geste lorsqu'il est trop souvent répété et que l'inquiétude qu'il engendre chez les parents, surtout lorsque la fugue s'accompagne de signes de plus en plus évidents de déviance, les contraint à s'avouer vaincus et à sévir par un appel à l'intervention externe. Le recours au placement, dans ces cas-là, dépasse cependant le sens brutal d'une demande « d'arrêt d'agir », et se présente plutôt comme un élément d'une contre-stratégie parentale visant à restaurer, au moyen du « jeu » de la distanciation et de la violence symbolique que comporte en elle-même la demande de placement, les bases d'une meilleure relation avec le jeune.

J'étais vraiment intoxiqué [...] Je découvais de plus en plus et à un moment donné, ma mère me réveille un matin et elle me dit, « on va aller faire une ballade ». J'étais complètement gelé et là, elle m'a amené à l'Escale. Je lui en ai voulu en hostie [...]. Mes parents sont venus me voir pendant que j'étais en attente [en centre de transition] et les deux premières semaines, ma mère me parlait, mais moi je ne lui parlais pas, je regardais ailleurs. À la fin elle braillait. Ça me touchait, mais je ne voulais pas le dire [...] Mon père est venu et il m'a dit « on va vouloir te reprendre, c'était rien que pour te donner une leçon » (Gilles).

Ce dialogue en porte-à-faux, où la fugue et autres manifestations de déviance d'une part, le placement et autres appels aux

professionnels de l'intervention d'autre part, servent de canaux détournés et camouflés pour livrer des messages de tendresse, n'aura pas été sans mettre durement à l'épreuve l'équilibre tant personnel que familial de ces jeunes. Effet dérivé de leur besoin de s'« échapper », les quatre auront développé une assuétude aux drogues fortes, et se seront retrouvés dans l'engrenage qui s'ensuit (trafic, vols, incursion dans le crime organisé); effet pervers de leur insertion en milieu de placement, les quatre y auront également aggravé sérieusement leur dossier (fugues chroniques, violence avec assauts, etc.) et il aura fallu qu'ils se rendent chacun jusqu'« en bout de ligne » pour que se produise, avec l'âge autant que sous l'influence d'un « retour du père », une presque-sortie de crise.

Pour l'instant, j'ai des affaires à travailler. Là, je m'en vais chez mon vrai père. Quand je suis entré ici [en centre fermé], c'est là qu'il a commencé à embarquer dans le décor. Il a décidé de me prendre en charge. Ma mère n'était pas d'accord avec ça, mais là, ma mère est tassée, parce qu'elle a porté plainte contre moi et ça, j'accepte pas ça. Ma mère ne m'en a jamais parlé de mon père. Elle m'a juste dit « ton père est parti, il ne reviendra plus ». Mon père, il a 48 ans, je l'ai vu la première fois quand je suis entré ici, j'avais quinze ans. Je lui avais juste parlé au téléphone, il ne m'avait pas envoyé de photo, rien. Quand je l'ai vu, j'étais pas sûr que c'était mon père. Mais là, je sais qui c'est. Je suis bien content. Il est assez vieux, mais il veut me reprendre. Ça c'est clair, je vais y aller [...] Mais quatorze ans, c'est dur à reprendre (Mathieu).

Mes parents viennent ici [en visite au centre d'accueil] toutes les semaines, deux fois par semaine. Ils tiennent à moi. Il y a une chose que je sais, c'est que dehors, si j'ai des problèmes, mettons des problèmes d'argent, ils vont m'aider. Je peux aller rester chez ma mère jusqu'à temps que je crève. Ça ne les dérangerait pas. Ça, ça m'aide (Bertrand).

À l'approche de la majorité, ces jeunes avaient réussi à renouer avec leur famille, et en particulier avec leur père. Mais à quel prix ? Ce que ces quatre his-

toires de vie mettent en évidence, c'est non seulement un profil particulier de fugueurs, mais la lourdeur du handicap affectif que certains jeunes doivent surmonter par suite des réorganisations familiales. À l'âge où se font et sont même déjà faits en partie les choix décisifs de l'entrée dans la vie adulte, ces jeunes en étaient encore à se rassurer sur les preuves d'amour de leurs parents.



L'enfant de l'acculturation et le conflit d'autorité

Une dernière catégorie de fugueurs correspond aux jeunes qui eux aussi ont vécu des conflits avec leurs parents concernant l'école, les sorties et les fréquentations, conflits mettant cependant en cause, dans leur cas, non pas tant l'impact affectif des transitions et réorganisations familiales qu'un problème de démocratie familiale doublé d'un fossé culturel des générations. Les deux récits qui mettent le mieux en évidence ce profil de fugueur sont ceux de Simon et d'Étienne, deux fils d'immigrés de première génération, provenant tous les deux du même pays d'origine, et qui situent dans les deux cas la fugue dans la foulée d'un désir d'émancipation (personnelle et culturelle) contrecarré en même temps que nourri par la sévérité des règlements et des normes édictés par les parents et une trop grande asy-

métrie dans les relations parents-enfants.

Chez nous, les règlements étaient sévères. Comme pour les heures de rentrée. J'avais quatorze ans et mes parents voulaient que je rentre vers les huit, neuf heures. Mes amis étaient plus vieux que moi et ils rentraient plus tard. Moi, je voulais faire comme eux-autres, je voulais aller danser. Je voulais rentrer vers minuit, une heure du matin, ça fait qu'eux, ils n'acceptaient pas ça [...] Maintenant, mes parents sont plus ouverts. Chez nous, plus tu grandis, plus t'as de liberté. Moi, j'ai toujours voulu avoir ma liberté. J'ai voulu l'avoir tout de suite et ça n'a pas marché (Simon).

À travers ce conflit d'autorité transparaît également chez ces deux jeunes un refus d'héritage, tant sur le plan socio-professionnel (« je ne veux pas être machiniste comme mon père et mon grand frère » [Simon]) que culturel (« ma mère est Témoin de Jéhovah, mon père aussi, moi non. Ils ne me forceront pas à aller là-dedans. Moi, je suis rien » [Étienne]). Non seulement ces jeunes cherchent-ils à échapper à l'emprise d'une autorité qui les brime, mais ils sont également habités par le souci très manifeste de se démarquer des parents au plan des valeurs et du style de vie¹¹.

À la différence des précédents, ces jeunes ne fuguent pas pour exprimer un mal d'être, mais au contraire pour se procurer plus de bien-être et de plaisir. Ils ne fuguent pas non plus pour obtenir un changement ou davantage d'attention des parents, mais pour se donner un espace et un temps où ils puissent vivre leurs propres expériences à leur guise, sans surveillance et sans avoir à rendre des comptes.

J'ai fugué de chez ma mère quand j'avais douze ans. C'était des fugues de deux, trois jours. Je faisais des trips, puis je m'amusais. Je repassais coucher chez nous, puis le lendemain je partais encore. Une fois, je suis parti trois semaines de temps (Étienne).

Découvrant la liberté au sein d'une culture dont ils ne maîtrisent

pas totalement les codes, attirés et comme éblouis par les signes extérieurs de réussite individuelle (la consommation, l'argent, le prestige) sans en percevoir nettement les conditions sociales d'accès, les calendriers et les contraintes, ces jeunes semblent évoluer dans un monde où tendent à se confondre l'imaginaire et le réel et où il ne semble pas y avoir de frontière nette pour eux entre le permis et l'interdit.

Mon cousin, c'est un pimp. C'est sa business. Il fait du cash. [Il exploite les filles ?] Il y a toujours du monde qui se fait exploiter sur la terre. Écoute, on se fait exploiter par le gouvernement, on peut exploiter quelqu'un d'autre. Si l'autre est assez naïf pour se faire exploiter... on ne peut pas faire grand-chose pour elle. Elle a juste à aller à l'école, c'est aussi simple que ça (Étienne).

Les fugues, tout comme les activités délinquantes (vol et recel dans le cas d'Étienne, proxénétisme dans celui de Simon) auxquelles les deux reconnaissent s'être livrés durant leur adolescence, ont dans leur cas quelque chose d'irréel et de ludique, comme si la vie se déroulait pour eux un peu comme au cinéma, à la fois intense et sans conséquence.

Ayant fait l'objet d'un placement par suite de la démission des parents devant leurs inconduites et leur insoumission, ils y ont tous les deux résisté au processus rééducatif, d'abord activement et

ensuite plus passivement, y apprenant à ruser avec le système¹² plutôt qu'à le respecter, et profitant même de ce séjour hors du milieu familial pour s'arroger encore davantage d'autonomie.

Les fugues du milieu de placement auront également été dans les deux cas l'occasion de raffermir des liens d'interdépendance et d'amitié avec un réseau délinquant, formé pour l'essentiel de jeunes et de moins jeunes de même origine ethnique, partageant les mêmes rêves et pratiquant le même « conformisme déviant »¹³.

J'ai fait aussi des fugues du Centre XXXXX. J'ai fugué beaucoup de là. Des grandes fugues de deux, trois mois. C'est durant ces fugues-là que j'ai commencé à faire des affaires avec des délinquants. Je me trouvais dans les YYYYY (nom du groupe) à ce moment-là. Pendant ces fugues, j'habitais avec une fille qui dansait. Je la connaissais avant de fuguer et elle, elle connaissait des gens de la même gang. Dans cette gang-là, il y en a qui sont dans la drogue, il y en a qui font des vols, il y a des pimps, il y a toutes sortes d'affaires. Moi, j'ai été proche de la gang qui faisait danser les filles (Simon).

Parler d'« influence » négative des pairs dans leur cas ne suffit pas et décrit mal la nature et le sens de l'expérience individuelle et collective qu'auront représentée pour ces jeunes leur participation et leur identification à ce réseau. Derrière la métaphore de la « famille » qu'utilise Étienne pour en parler se révèle tout l'idéal de vie qui cherche à s'y incarner, idéal qui subordonne l'activité délinquante (dont les jeunes perçoivent les risques même s'ils n'en éprouvent apparemment pas de culpabilité) à des valeurs de convivialité, de fidélité, d'amitié.

Les gangs, je le sais que c'est pas bon, mais là, je ne peux plus m'en passer. Parce que toutes les habitudes qu'ils ont, comme aller danser, jouer au basket, je les ai aussi. Quand ils sont quelque part, je ne peux pas faire comme s'ils n'étaient pas là [...] La dernière fois que j'étais sorti d'ici [du centre fermé], je m'étais dit que je ne les ver-

rais plus, que je ne les fréquenterais plus, mais arrivé dehors, j'ai été danser et ils étaient tous là. Je n'ai pas pu résister. Je ne sais pas pourquoi, c'est plus fort que moi. Je ne peux pas m'en sortir. En fait, je ne veux pas (Simon).

En centre d'accueil, tu ne t'ennuies peut-être pas de ta mère, mais tu t'ennuies de tes chums. Moi, j'étais tout le temps avec mes chums. Mes chums, c'est une famille [...] Quand je vais sortir d'ici [du centre fermé] je vais rester tranquille pour ne pas revenir. Mais c'est sûr que je vais aller voir mes chums. Je vais toujours y aller (Étienne).

La vie de gang est également étroitement associée pour eux à l'étape de l'adolescence comme période d'insouciance et de moratoire avant les choix adultes. Quitter le groupe, c'est entrevoir la fin de cette période qu'ils auront vécue, malgré l'inconvénient du placement, mais grâce aux échappées qu'auront été leurs fugues d'institution (« les meilleurs moments de ma vie », dira Étienne), comme une période d'ouverture et d'exaltation, libérés des contraintes de la famille d'origine et pas encore soumis aux restrictions et aux choix inhérents à la vie adulte. Leur attachement au réseau délinquant pourrait bien traduire non pas tant une emprise du groupe qu'un refus de vieillir.

Enfin, il est important de signaler que ces jeunes, même s'ils proviennent de familles monoparentales, ne semblent pas rongés par le doute concernant la force du lien parental à leur endroit. Ces jeunes, autrement dit, ne semblent pas vivre, malgré leurs désirs d'émancipation et leurs gestes de défi à l'autorité parentale, dans la crainte d'une démission affective des parents. Faisant contraste avec l'insécurité exprimée par la majorité des autres jeunes rencontrés paraissent subsister, chez eux, une sécurité et une confiance non atteinte en la loyauté inconditionnelle et en la présence indéfectible des parents, comme si les réalités culturelles et sociales du

pays d'accueil avaient modifié leurs propres aspirations sans toucher aux réalités de la famille. Qu'en sera-t-il, cependant, à la prochaine génération ?



En guise de conclusion

En nous centrant sur une section particulière d'une analyse plus vaste, nous avons tenté d'expliquer comment s'est opérée, dans le cadre d'une démarche de recherche d'inspiration sociologique, la rencontre avec des expressions d'affect et leur progressive contribution au processus de construction de l'objet.

Étant donné l'indifférence séculaire de la sociologie pour les questions relatives à l'affectif — comme à tout ce qui révèle la présence de l'individu en chair et en os sous l'ordonnance impersonnelle des rapports sociaux —, ce rendez-vous ne fut rien moins qu'arrangé d'avance, sans être pour autant le fruit du hasard. L'objet abordé, soit la fugue chez les adolescents, et la méthodologie choisie, soit celle des récits de vie, ont doublement contribué à faire émerger l'affectif comme un passage possible, sinon forcé, pour l'analyse sociologique de certaines réalités.

L'objet visé, à lui seul, n'aurait pas suffi à provoquer cette ouverture sur l'affectif. La fugue est un phénomène social qui s'apparente à plusieurs égards au suicide, dont

l'étude avait précisément fourni à Durkheim l'occasion de démontrer de superbe façon que la sociologie pouvait (et selon lui devait) se passer de l'affectif comme de tout ce qui relève de l'individuel et de l'existentiel. L'approche du récit de vie ne débouche pas non plus automatiquement sur le terrain de l'affectif, et lorsqu'elle y conduit elle n'oblige pas les chercheurs à y bâtir leur objet. Ce qui, dans le parcours de recherche dont il est question ici, a pu mener à une confrontation avec l'affectif, c'est, tout au moins en première approximation, la rencontre d'un certain objet et d'une certaine approche.

Pour qu'une telle rencontre puisse avoir lieu, encore faut-il aborder la recherche avec une conception et une pratique rendant la chose possible. Cela suppose en particulier qu'il y ait place pour l'adjonction, en cours de route, de « paramètres » non envisagés et non définis au départ. Il faut, pour cela, considérer la recherche comme un parcours en progression, avec les risques d'errance mais aussi l'éventualité de découvertes qui peuvent en résulter. Le recours aux méthodologies qualitatives, et en particulier à celles qui mettent le sociologue en contact direct avec les êtres humains qui se profilent derrière les catégories d'analyse ou les dénominations du sens commun (qui ont souvent fonction de relais dans la phase initiale de définition de nos objets), n'a d'ailleurs véritablement de sens qu'en lien avec une conception ouverte et dynamique du processus de recherche.

La prise en compte de l'affectif, dans une démarche de recherche, a aussi comme préalable l'attribution (tout au moins implicite) d'un statut théorique à l'individu tel qu'il est identifié par son nom propre. L'affectif est en effet la marque de l'individualité. C'est

ce à travers quoi se manifeste l'irréductibilité individuelle des sujets sociaux. C'est, autrement dit, la limite personnelle au processus de façonnement social des êtres humains, tel qu'il est conceptualisé par la vieille notion de socialisation ou dans des formulations théoriques plus récentes comme l'« habitus » chez Bourdieu (1972) ou la « production anthroponomique » chez Bertaux (1977). Nonobstant le cadre nécessairement social dans lequel prennent forme et se manifestent les expressions d'affects, celles-ci, contrairement aux habitus, mettent en évidence une intériorité non domestiquée, qui n'est pas le produit d'une « intériorisation de l'extériorité » et qui introduit, à l'intérieur même du champ social, une part non socialisée et non socialisable de l'être humain ¹⁴.

Le sociologue qui veut aborder l'affectif fait dès lors face au défi non seulement de s'arrêter à l'individu, mais de s'intéresser à lui en tant que tel, c'est-à-dire comme à un existant non réductible (parce qu'irréductible) à ses appartenances sociales et à son histoire de vie. Cela veut dire en fait, pour le sociologue, s'aventurer sur un terrain qui échappe à son aire propre de théorisation et qui est peut-être voué à demeurer un « no man's land » théorique.

Léon Bernier
Anne Morissette
Gilles Roy
Institut québécois de recherche
sur la culture

Notes

¹ Loi sur la protection de la jeunesse (version mise à jour au 17 février 1988), article 38.1a : « La sécurité ou le développement d'un enfant peut être considéré comme compromis : a) s'il

quitte sans autorisation son foyer, une famille d'accueil, un centre d'accueil ou un centre hospitalier alors que sa situation n'est pas prise en charge par le directeur de la protection de la jeunesse [...]. ».

² Le retour fracassant du qualitatif dans les sciences humaines depuis quinze ans, et plus particulièrement de l'approche biographique, à l'initiative des premiers travaux de Bertaux (1976), répond en bonne partie à cet impératif que se posent à elles-mêmes les sciences humaines, d'avoir à se replonger constamment dans le point de vue de l'acteur. La dernière livraison des *Actes de la recherche en sciences sociales*, sous la direction de Pierre Bourdieu et ayant pour thème la « souffrance », paraît poursuivre tout à fait dans ce sens.

³ Ces jeunes ont participé à l'enquête sur une base strictement volontaire et sachant à l'avance qu'il s'agissait d'une recherche sur la fugue. Pour plus de détails, voir Bernier, Morissette et Roy (1992).

⁴ Peut-être peut-on voir un lien entre cette force et le phénomène des « retrouvailles » entre enfants et parents biologiques observé depuis quelques années.

⁵ La reconnaissance du lien privilégié qui unit le jeune à sa famille malgré toutes les carences dont peut faire preuve cette dernière transparait dans une tendance manifeste des milieux d'intervention à définir de plus en plus leur rôle auprès des jeunes en termes de suppléance plutôt que de substitution à la famille : « Notre message aux parents, écrit à cet égard le directeur des services professionnels d'un centre d'accueil de la région de Montréal, est très clair dès le départ : c'est votre enfant, vous en êtes responsable. Nous pouvons vous aider à réduire quelque peu la souffrance et les symptômes dans votre famille mais sans vous, notre action se limitera à cela. Ce que nous pouvons vous garantir en hébergement, c'est d'offrir à votre enfant

gîte, couvert et protection, sans plus. Si vous désirez davantage, c'est avec vous que l'on fera la démarche. Nous abandonnons donc cette mission substitutive pour nous allier le plus possible aux parents dans un mandat de suppléance négociée » (Jacques Mercier, 1990 : 208).

⁶ Cela rejoint les constats de Zeller et Mesnier (1987), qui, dans leur étude sur les enfants maltraités, relèvent plus de cas de garçons que de filles parmi les victimes de sévices physiques (p. 31) et de négligence grave (p. 32), mais nettement plus de filles que de garçons parmi les victimes d'abus sexuels (p. 35).

⁷ Nous faisons référence ici à l'ouvrage du psychanalyste Guy Corneau (1989).

⁸ « Plus les règlements sont imprécis, la supervision relâchée et les sanctions sévères, plus les risques de rébellion sont élevés » (Le Blanc et Ouimet, 1988 : 132).

⁹ « Par delà la tyrannie souvent féroce mais factice et incroyable de la Loi et du Surmoi, la crise de la fonction paternelle qui conduit à une carence de l'espace psychique est en fait une érosion du père aimant. C'est d'un manque d'amour paternel que souffrent les narcisses grevés de vide » (Kristeva, 1983 : 469).

¹⁰ On peut faire un lien entre le parcours biographique de ces jeunes et les analyses que fait Dubet (1987) d'une nouvelle forme de délinquance qu'il appelle la « galère » et à travers laquelle se manifeste un double sentiment de vide extérieur et d'éclatement intérieur qui en expliquerait tour à tour le pourquoi et le comment : « Si la jeunesse sort des cadres traditionnels, c'est parce qu'ils sont vides et non parce qu'ils sont contraignants » (p. 283). « La galère apparaît [...] comme un système ouvert et instable dans lequel les acteurs circulent jusqu'à leur épuisement, leur destruction ou leur sortie sous l'effet d'interventions institutionnelles extérieures » (p. 166).

¹¹ Ces jeunes immigrés paraissent vivre, en ce début des années 1990, une crise des générations rappelant celle qui a accompagné la période d'intenses transformations des sociétés occidentales au tournant des années 1960-1970, telle que l'a décrite Michel Fize (1990 : 139) : « Le temps que l'adolescent moderne réclame pour sien est son présent, non pas le lendemain qui chante. Le héros auquel il s'identifie est un frère, non un aîné prestigieux. La génération des années soixante n'est donc pas une génération sans héritage, mais plutôt une génération du refus d'héritage [...] Autrefois, l'adolescent cherchait à prendre la place de son père. Aujourd'hui, il ne veut ni rivaliser avec lui ni s'identifier

à lui. Il n'est plus un modèle [...] Le fils n'admire plus le père, ne le respecte plus, ne le considère plus comme le représentant d'un certain nombre de valeurs [...] L'autorité du père s'est vidée de son contenu. C'est une éducation à un nouveau type de rapports sociaux qui est réclamée, un type plus fraternel ».

¹² Cette attitude de ruse est bien décrite par Dubet (1986) : « Les jeunes ont appris à « utiliser » le travail social sans que leurs conduites en soient pour autant transformées. Ils participent aux activités offertes, utilisent rationnellement les ressources disponibles sans se sentir engagés dans une « relation » privilégiée » (p. 63).

¹³ Décivant une situation où les membres de certaines couches sociales sont amenés à utiliser des moyens illicites pour satisfaire leurs besoins et aspirations et atteindre les fins valorisées par la société, l'expression « conformisme déviant » traduit assez bien la situation de ces jeunes immigrés. Pour une discussion de cette notion, voir Dubet (1987).

¹⁴ La distinction que faisait Merleau-Ponty (1945 : 435) entre les « sentiments réels » et les « catégories sentimentales du milieu » paraît correspondre à cette double épaisseur de l'intériorité du sujet. L'ordre de l'affectif renvoie aussi à cet espace de liberté que Javeau (1987) appelle « le petit murmure », et Olivenstein (1987) le « non-dit ».

Bibliographie

- BERNIER, Léon. 1990. « La fugue : fuite ou quête de la famille », dans Denise LEMIEUX, dir. *Familles d'aujourd'hui*. Institut québécois de recherche sur la culture : 215-223.
- BERNIER, Léon, Anne MORISSETTE et Gilles ROY. 1992. *La Fugue chez les adolescents : fuite d'un milieu ou réappropriation d'un destin*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- BERTAUX, Daniel. 1976. *Histoires de vie ou récits de pratiques ?* Paris, Rapport CORDES.
- BERTAUX, Daniel. 1977. *Destins personnels et structure de classe*. Paris, PUF.
- BOURDIEU, Pierre. 1972. *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Genève, Droz.
- BOURDIEU, Pierre. 1991. « Introduction à la socioanalyse », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 90 (déc.) : 3-5.

- CORNEAU, Guy. 1989. *Père manquant fils manqué*. Montréal, Les Éditions de l'Homme.
- DUBET, François. 1986. « Marginalités des jeunes et prévention », *Annales de Vau-cresson*, 1, 24 : 53-70.
- DUBET, François. 1987. « Conduites marginales des jeunes et classes sociales », *Revue française de sociologie*, 28 (avril-juin) : 265-286.
- DUBET, François. 1987. *La Galère : jeunes en survie*. Paris, Fayard.
- DURKHEIM, Émile, 1960. *Le Suicide*. Paris, PUF.
- FIZE, Michel. 1990. *La Démocratie familiale. Évolution des relations parents-adolescents*. Paris, Presses de la renaissance.
- JAVEAU, Claude. 1987. *Le Petit Murmure et le bruit du monde*. Bruxelles, Les Épe-ronniers.
- KRISTEVA, Julia. 1983. *Histoires d'amour*. Paris, Denoël.
- KRUIHOF, C. L. 1979. *L'Amour phéno-mène social*. Préface de Claude Javeau. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- LE BLANC, Marc, en collaboration avec Gisèle OUIMET. 1988. « Système fami-lial et conduite délinquante au cours de l'adolescence à Montréal en 1985 », *Santé mentale au Québec*, 13, 2 : 119-134.
- MERCIER, Jacques. 1990. « Le centre d'accueil, un substitut ? », dans Denise LEMIEUX, dir. *Familles d'aujourd'hui*. Institut québécois de recherche sur la culture : 199-213.
- MERLEAU-PONTY, Maurice. 1945. *Phéno-ménologie de la perception*. Paris, Gal-limard.
- OLIVENSTEIN, Claude. 1987. *Le Non-dit des émotions*. Paris, Éditions Odile Jacob, Points.
- ZELLER, Christine, et Camille MESSIER. 1987. *Des enfants maltraités au Qué-bec ?* Québec, Gouvernement du Qué-bec, Comité de la protection de la jeunesse.